

fut pleine de grâce en toute façon... » (1). Ce fut la plénitude du vase, rempli jusqu'à ses bords; ce fut la plénitude du canal, puisque toute grâce nous vient de Dieu par elle; ce fut aussi d'une certaine manière la plénitude de la source, car elle verse de sa surabondance sans jamais s'épuiser (2).

En dernier lieu, prêtons l'oreille à saint Thomas d'Aquin. Parlant de la Salutation angélique, il enseigne, que, si les Anges, jusqu'à l'apparition de la bienheureuse Vierge, ne s'étaient jamais abaissés devant une créature humaine, il était juste qu'ils le fissent devant Marie; car elle l'emporte vis-à-vis d'eux par l'excellence de ses privilèges, et spécialement par sa plénitude de grâce. Cette plénitude, en effet, se révèle de trois manières admirables.

« Et d'abord, la très sainte Vierge est pleine de grâce quant à l'âme. Dieu donne la grâce pour une double fin : opérer le bien et fuir le mal. Or, à ces deux points de vue, la grâce de la bienheureuse Vierge fut parfaite. Parfaite dans l'exclusion du mal, puisqu'il ne fut jamais aucun saint, en dehors du Christ, qui ait comme elle évité tout péché... Parfaite dans l'exercice des vertus. Les autres Saints se recommandent chacun par des vertus spéciales : tel excelle dans l'humilité, tel autre dans la chasteté; celui-ci se distingue par sa miséricorde, celui-là par sa pénitence... Quant à Marie, vous trouvez en elle l'exemplaire achevé de toutes les vertus, sans en excepter aucune...

« En second lieu, Marie fut pleine de grâce, en tant que la grâce rejaillit de l'âme sur la chair. C'est beaucoup pour les Saints d'avoir la quantité de grâce qui

(1) Albert M., *Quaest. super Missus est*, q. 154. Opp. xx, p. 116.

(2) *Id.*, *ibid.*

suffit à sanctifier leurs âmes : mais l'âme de la bienheureuse Vierge eut la grâce en telle abondance qu'il se fit un rejaillissement de l'âme sur la chair, et dans une si admirable affluence qu'elle y conçut le Fils de Dieu...

« Enfin, ce qu'il y a de plus merveilleux en elle, c'est que sa plénitude se déverse sur tous les hommes. On s'étonne à bon droit de voir un saint avoir assez de grâce pour sanctifier beaucoup d'âmes; mais le grand, l'incomparable privilège serait qu'il eût une plénitude suffisante pour le salut de tous les hommes : et c'est là ce qui se rencontre dans le Christ et dans sa divine mère » (1).

II. — Il nous était difficile, pour ne pas dire impossible, de considérer en elle-même l'excellence de la grâce finale de Marie, sans la comparer à celle des autres Saints. C'est pourquoi, nombre de témoignages, parmi ceux que nous venons d'invoquer, vont non seulement à prouver la perfection ineffable de cette grâce, mais encore sa prééminence sur la sainteté de tous les élus de Dieu, pris *dans leur ensemble*. Dernière thèse dont Suarez a solidement établi la probabilité dans ses Commentaires sur les mystères de la vie du Christ.

Voici d'abord en quels termes il la pose : « On peut croire avec probabilité que la bienheureuse Vierge a reçu plus de degrés de grâce et de charité que n'en posséderont jamais tous les hommes et tous les esprits angéliques. Imaginons donc une seule grâce formée, s'il est permis de parler ainsi, par la combinaison de la multitude presque infinie des grâces accordées aux Saints, cette grâce n'égalerait pas en

(1) S. Thom., *Expositio super Salut. Angel.*, inter opuscula.



intensité celle de la Mère de Dieu. Il est vrai, continue-t-il, que cette thèse n'a pas été directement examinée par les Scolastiques et par les anciens auteurs; et c'est pourquoi on ne la trouvera peut-être affirmée chez aucun d'eux en termes explicites, pas plus qu'ils ne la nient et la rejettent. Quoi qu'il en soit, les témoignages et les conjectures que nous avons apportés jusqu'ici en établissent la vraisemblance et la probabilité. Vraisemblance et probabilité qui seront encore puissamment confirmées par les considérations qui vont suivre » (1).

Nous n'accompagnerons pas le docte théologien dans le développement des raisons qu'il surajoute à l'autorité des témoignages; la plupart d'entre elles ayant été déjà proposées ou devant l'être ailleurs, dans le cours de cet ouvrage. Qu'il nous suffise de les indiquer en peu de mots.

La première et la principale se tire de la dignité de Mère de Dieu. Infinie dans son genre, et d'un ordre supérieur à toutes les autres dignités créées, ne fal-

(1) Suar., de *Myst. vitæ Christi*. D. 18, S. 4. *Dico secundo*. Il ne sera pas sans intérêt de savoir comment Suarez fut amené à formuler et à défendre la thèse actuelle. Le Vénérable Jean d'Avila l'avait prêchée dans un de ses sermons. Le Père Martin Gutierrez, alors recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Salamanque, et devenu plus tard martyr de la foi, comptait parmi les plus zélés serviteurs de la Sainte Vierge. Persuadé qu'une pareille thèse était toute à l'honneur de Marie, il donna l'ordre à Fr. Suarez, dont il avait su depuis longtemps apprécier le génie théologique, de la traiter dans toute son ampleur. Suarez obéit au commandement de son supérieur, et c'est la dissertation faite à cette occasion que nous trouvons maintenant à l'endroit de ses Commentaires que je viens d'indiquer. Suivant une pieuse tradition, conservée par les historiens de la Compagnie de Jésus, la Mère de Dieu, dans l'une de ces apparitions dont elle favorisa plus d'une fois le saint recteur, daigna le remercier d'avoir donné un ordre dont l'exécution fidèle avait tant fait pour l'accroissement de sa gloire. Ainsi le rapportent et le Père Philippe Alegambe dans ses *Mortes illustres*, p. 71, et le Père Matthieu Tanner dans l'ouvrage ayant pour titre: *Societas Jesu usque ad sanguinem effusum militans*, p. 6; l'un et l'autre, au sujet du martyr de Martin Gutierrez.

lait-il pas que cette maternité divine eût, pour corollaires et pour appartenances, des privilèges de grâce supérieurs à tous les autres, et d'une intensité pour ainsi dire infinie? De plus, c'est une vérité qui semble incontestable, que Dieu Notre Seigneur aime sa mère plus que toute la multitude des Saints; donc, puisque ses dons répondent à son amour, il les a plus largement répandus sur elle que sur eux tous. En troisième lieu, ce qui fait que la grâce, déposée dans l'âme du Sauveur, l'emporte incomparablement sur toutes les grâces réparties entre les créatures, c'est qu'elle est une grâce de chef et de source: car « nous avons tous reçu de sa plénitude » (1). Or, sans égaler la mère au fils, Marie, comme nous le démontrons dans la seconde Partie de cet ouvrage, participe dans une mesure exclusive, incommunicable, à la mission du Sauveur et Rédempteur des hommes. Il est donc nécessaire qu'elle participe aussi dans une mesure analogue à l'excellence suréminente de sa grâce; puisque c'est par elle que tous les dons qui, des sources du Sauveur, se déversent en mille ruisseaux sur l'humanité tout entière, doivent passer pour arriver jusqu'à nous.

Une dernière réflexion dont j'emprunte aussi la substance au même Suarez, aura peut-être encore plus de force pour faire accepter la thèse que nous soutenons avec lui. Contemplez le plus élevé parmi les Anges du ciel, un séraphin tout resplendissant d'une lumière divine; et demandez-lui quel a été le principe d'une si ineffable gloire, ou plutôt de la sainteté consommée dont elle est le couronnement. C'est, vous répondra-t-il, avec la grâce que le Créateur a déposée

(1) Joan., 1, 16.



dans mon être à l'heure même où il me tirait du néant, le saint usage que j'ai fait de cette même grâce, en reconnaissant Dieu, mon Créateur, pour mon principe et pour ma fin dernière. Un acte, un seul, d'amoureuse et libre adoration m'a fait passer de l'état d'épreuve à l'éternelle stabilité de la gloire.

Sur cette réponse on peut établir un raisonnement bien simple; mais où ne va-t-il pas porter le mérite et la sainteté de Marie? Sans nul doute, la grâce initiale de cette bienheureuse Vierge fut pour le moins égale à celle du plus sublime esprit angélique, puisqu'elle était non plus seulement la grâce d'un serviteur, mais d'une future Mère de Dieu. Sans doute aussi, le premier élan de son cœur vers l'éternelle bonté dut égalier, pour le moins, en intensité d'amour l'acte unique par où l'Ange mérita sa couronne. Et maintenant, rappelez-vous comment la longue vie de la très sainte Vierge fut une suite ininterrompue d'actes d'amour; comment ces mêmes actes allaient croissant en perfection, à mesure qu'ils croissaient en nombre, puisqu'ils jaillissaient d'une plénitude de grâce toujours plus surabondante; et mesurez, si vous le pouvez, ce qu'étaient le mérite, la grâce et la sainteté de Marie, quand elle atteignit le terme de sa carrière mortelle. Or, jusqu'ici je n'ai rappelé que la croissance correspondant à l'*opus operantis*, c'est-à-dire au mérite personnel. Que penserons-nous, que dirons-nous, quand nous aurons contemplé les flots de grâce qui coulèrent en Marie d'une source non moins féconde, l'*opus operatum*?

Suarez, ces preuves une fois développées, ajoute : « Je ne vois pas ce qu'on pourrait objecter contre le sentiment qu'elles appuient, si ce n'est peut-être qu'il

est trop nouveau et trop peu fondé sur la croyance commune. Mais, reprend l'illustre théologien, quel droit a-t-on de taxer de la sorte une opinion qui, loin d'être en désaccord avec la doctrine des anciens Pères, est tellement insinuée dans leurs écrits qu'on peut justement la leur attribuer à eux-mêmes; ou, du moins, la regarder comme l'explication la plus naturelle de leurs magnifiques enseignements sur la sainteté de la Mère de Dieu. Pour moi, continue-t-il, lorsque, il y a vingt ans, j'entrepris, à la prière d'hommes très graves, de traiter cette question, je me trouvai dès l'abord incliné vers un sentiment si glorieux pour la bienheureuse Vierge. Toutefois, retenu par je ne sais quel air de nouveauté que je croyais y voir, je n'osais pas décider la question d'après mon seul jugement personnel. Je consultai donc des hommes très sages et très versés dans les choses de la théologie; et tous d'une commune voix reconnurent ce sentiment pour une doctrine vraiment pieuse et probable » (1).

Ce que Suarez ne dit pas, et ce qu'il ne pouvait pas dire alors, c'est que, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis que la même question est explicitement étudiée et discutée, les maîtres de la science et les Saints l'ont presque universellement embrassée de cœur, et soutenue, non plus seulement comme pieuse et probable, mais comme ayant une certitude morale (2); et Suarez, à coup sûr, ne les désavouerait pas; d'autant plus que la probabilité dont il parle semble bien équivalente à ce genre de certitude.

(1) Suar., *l. c.*, *versus finem*.

(2) Cf. L. IV, c. 4. T. 1, pp. 389 et suiv.



On me dira peut-être que les textes que j'ai cités, soit d'après les théologiens, soit d'après les Pères et, les raisons qui les suivent, ne se rapportent pas, au moins pour une grande part, à la grâce finale de Marie dont nous cherchons ici la mesure, mais à celle dont elle était déjà pourvue lors de sa maternité. Je l'accorderais volontiers; mais cela même prouverait avec plus d'évidence la thèse que nous soutenons (1) : car, si la Vierge, encore au milieu de sa course, avait la sainteté dont ces textes font foi, quelle fut donc sa plénitude après les ascensions qu'elle disposa dans son cœur (2), allant de vertus en vertus jusqu'au dernier instant de sa vie? N'essayons pas de la suivre dans le mouvement qui la porte toujours plus près de Dieu, et contentons-nous d'admirer en silence une perfection que nous ne pourrions qu'amoindrir en voulant l'exprimer. Ce silence est, au témoignage de l'Aréopagite, la plus haute louange que nous soyons capables de donner à l'excellence de l'Être divin; qu'il soit aussi notre suprême hommage devant l'incompréhensible sainteté de la Mère de Dieu.

III. — Après ces considérations sur la grandeur et l'étendue de la *grâce* de Marie, il importe de résoudre deux ou trois questions nécessaires, ou du moins, très utiles à l'intelligence de certaines expressions en

(1) Voici ce qu'écrivit Suarez à propos d'une remarque semblable. « Dices : hac ratione probaretur beatam Virginem habuisse hanc gratiae plenitudinem ab eo saltem instanti in quo incepit esse Mater Dei. Respondetur, negando consequentiam : satis est enim quod tunc habuerit totam hanc perfectionem quasi in radice, quia nondum pervenerat ad ultimum terminum perfectionis suae ; *quanquam si quis illud consequens concederet, fortasse non admodum erraret* ». *De myster. vitae Christi*, D. 18. S. 4, secundo principaliter.

(2) Psalm., LXXXIII, 6.

usage parmi les auteurs que nous avons cités. La grâce de la sainte Vierge, au terme de sa carrière mortelle, était-elle infinie? Dieu pouvait-il ajouter à sa sainteté? Pourrait-il y avoir dans une pure créature une plénitude de grâce supérieure à celle de Marie? Reprenons par ordre chacune de ces questions.

*Première question.* — La grâce de la bienheureuse Vierge, quittant cette vie terrestre, était-elle infinie? Non, cette grâce n'était ni ne pouvait être simplement infinie. Il ne s'agit pas ici de la grâce de la maternité divine, mais de la grâce habituelle et sanctifiante. De la première on peut dire qu'elle est vraiment infinie dans son genre, puisqu'il est impossible d'imaginer une maternité plus haute que celle dont le fruit et le terme est la personne même de Dieu. La seconde, qu'on la regarde soit au point de vue de l'être, soit au point de vue spécial de la *grâce*, est nécessairement limitée. Elle est limitée comme être : car c'est un accident dans une substance créée; partant, fini comme la substance elle-même qui lui sert de support. Elle est limitée comme *grâce*. Inférieure à la grâce du Christ, elle ne comprend pas comme celle-ci tout ce qui tombe sous le domaine de la grâce; et Marie ne l'a pas reçue pour être, à l'égal du Sauveur, un principe universel de sanctification dans la nature humaine (1).

*Deuxième question.* — Dieu pouvait-il ajouter à la sainteté de sa divine mère? Oui, sans aucun doute, il aurait pu faire Marie plus sainte; si, du moins, nous considérons dans la sainteté, non l'éloignement du

(1) S. Thom., 3 p., q. 7, a. 12.



mal, mais la ressemblance surnaturelle avec Dieu. Sous le premier rapport, qu'est-ce que Dieu pouvait donner de plus à sa mère, puisque tout en elle est pur, immaculé, jusqu'à la conception? Préservée du péché d'origine, elle fut si puissamment confirmée dans la grâce qu'elle fut exempte, non seulement de toute faute, même la plus légère, mais encore de tout attrait, de toute tendance au mal.

Toutefois, s'il est impossible de concevoir, pour l'état de la voie, plus de perfection dans la pureté, la grâce, forme de notre ressemblance avec Dieu, n'atteignait pas son apogée dans Marie. Que dis-je? Elle ne l'atteignait même pas dans le Dieu fait homme. J'en ai déjà apporté la raison manifeste. La grâce est une participation de la nature divine; et comme cette nature est absolument infinie, toute participation, si parfaite qu'elle soit, demeurant toujours à l'infini distante du souverain exemplaire, on pourra toujours aussi concevoir une participation plus rapprochée de lui, c'est-à-dire, une grâce plus intense et plus parfaite.

Donc, Dieu pouvait *absolument* donner à sa mère une plus grande plénitude de grâce et de sainteté. Il le pouvait, dis-je, absolument, ou, comme parlent les théologiens, par sa *puissance absolue, de potentia absoluta*. Toutefois, il ne le pouvait pas *de potentia ordinata*, par sa *puissance ordonnée*; pas plus qu'il ne le pouvait pour Jésus-Christ lui-même (1). Pourquoi?

(1) « Dicendum quod virtus divina, licet possit facere aliquid magis et melius quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus quam sit unio personalis ad Filium unigenitum a Patre; cui unioni sufficienter correspondet talis mensura gratiae, secundum definitionem divinae sapientiae ». S. Thom., 3. p., q. 9, a. 12, ad 2.

Parce que la *puissance ordonnée* n'est autre que la puissance envisagée comme exécutrice des divins conseils. Or, Dieu, disposant toutes choses avec poids, ordre et mesure (1), avait éternellement statué, dans les décrets souverainement sages qui président à l'ordre actuel de sa providence, que cette plénitude de grâce était celle-là même qui convenait pour une Mère de Dieu. Ainsi dit-on d'un prince qu'il ne peut élever plus haut l'un de ses sujets, quand il l'a comblé surabondamment de tous les bienfaits en rapport avec son mérite et sa position prééminente dans l'État.

*Troisième question.* — Pourrait-il y avoir, dans une pure créature, une plénitude de grâce égale ou supérieure à celle de Marie? Il semblerait, après ce qu'on vient de lire, que la réponse dût être affirmative. Puisque la grâce de la bienheureuse Vierge est essentiellement limitée dans sa nature *d'être*, et dans sa nature de *grâce*, qui donc pourrait donner cette borne aux divines largesses? S'il était au pouvoir de Dieu de faire Marie plus sainte, pourquoi lui refuser le pouvoir de faire une créature plus sainte que Marie? Ce ne serait pas résoudre suffisamment la question que de recourir à la différence entre la puissance *ordonnée* et la puissance *absolue*. Manifestement Dieu, prédestinant la sainte Vierge à l'honneur de la maternité divine, a de fait décidé sagement de lui donner une plénitude de grâce supérieure à toute autre plénitude, en dehors de celle qu'il préparait au Verbe fait chair; et par conséquent, il est désormais impossible que personne atteigne jamais à la sainteté de la Mère de Dieu. Mais la question porte plus haut. Dieu pou-

(1) Sap., xi, 21.



vait-il, sans préjudice de son infinie sagesse et de sa bonté, déterminer un autre ordre de providence où la grâce de sa mère fût d'une excellence inférieure à la grâce d'une pure créature ; en d'autres termes plus théologiques, ce qu'il n'a pu faire de sa puissance *ordonnée*, le pouvait-il de sa puissance *absolue* ?

On doit, ce me semble, répondre qu'il ne le pouvait pas ; et c'est de la notion même de la puissance *absolue* que sort la preuve de cette impossibilité. Si ce n'était pas une illusion de parler d'une puissance en Dieu qui ne serait que puissance, assurément Dieu pourrait faire des milliers de créatures plus riches de grâce que ne le fut jamais sa très Sainte Mère. Mais telle n'est pas la puissance divine. « En nous, dit le Docteur Angélique, la puissance et l'être ne sont ni la volonté ni l'intelligence, et, de même, l'intelligence n'est pas la sagesse, ni la volonté, ou la justice : c'est pourquoi il peut y avoir en notre puissance quelque chose qui ne puisse être ni dans la volonté juste ni dans l'intelligence sage. Mais en Dieu, tout est un, puissance, essence, volonté, intelligence, sagesse et justice. Donc, rien ne peut tomber sous la puissance divine qui ne puisse être et dans sa volonté juste et dans son intelligence infiniment sage » (1).

Qu'est-ce donc que la puissance absolue de Dieu ? Le pouvoir de produire, d'accord avec ses autres perfections, un effet dont il n'a pas décrété l'existence. Si donc il répugne à la sagesse divine de préparer à quelque autre créature plus de grâce et plus de sainteté qu'à la mère de son Fils, cela même n'est pas, non plus, dans sa puissance absolue. Dieu, sagesse

(1) S. Thom., 1 p., q. 25, a. 5, ad 1.

essentielle, ne peut rien produire sans se proposer une fin ; et, par conséquent, tout ce qu'il opère en dehors de lui doit être en harmonieux rapport avec la fin qu'il s'est proposée : car la même sagesse, qui l'empêche d'agir inconsidérément, demande qu'il emploie les moyens proportionnés au but pour lequel il use de sa puissance. Or, il ne saurait faire une *pure* créature pour une fin plus noble et plus haute, ni pour une fonction plus divine que celle d'enfanter dans le temps le même Fils qu'il engendre lui-même dans l'éternité. Donc, en vertu de son infinie sagesse, il ne peut communiquer à nulle créature plus de grâce, plus de sainteté, plus de vertu qu'à Marie, puisque ce sont là les moyens qui doivent la mettre en harmonie avec la fin pour laquelle cette bienheureuse Vierge est créée.

C'est sur ce principe que les théologiens établissent la différence entre la plénitude du Christ, Fils unique du Père, principe de toute sanctification, et les autres plénitudes dont il est parlé dans les Écritures. « La glorieuse Vierge est appelée *pleine de grâce*, non pas qu'elle ait eu la grâce au degré suprême d'excellence que nous reconnaissons dans le Christ, mais parce qu'elle l'a possédée suivant toute la mesure qui répondait à l'état pour lequel Dieu l'avait choisie, c'est-à-dire à la maternité divine. Semblablement, Étienne est dit plein de grâce (1), parce qu'il avait une grâce suffisante pour le but de son élection, c'est-à-dire pour être un ministre et un témoin fidèle de Dieu ; et ainsi des autres. Toutefois, ces plénitudes sont plus ou moins grandes, suivant que le sujet est divinement

(1) Act., v, 8.



préordonné à des fonctions plus ou moins élevées » (1). D'où la conclusion tirée par saint Thomas dans le même passage, à savoir que la plénitude du Christ lui est singulièrement propre, parce que « la grâce ne saurait être ordonnée à quelque chose de plus grand que l'union personnelle de la nature humaine avec le Fils unique du Père » (2). Or, encore une fois, personne n'approche ni ne pourra jamais approcher si près que la Mère de Dieu de l'union personnelle avec le Verbe du Père, et des fonctions de sanctificateur de notre nature.

Disons-le plus brièvement. La plénitude de grâce est relative à la capacité qui reçoit. Or, à ce point de vue, la capacité de recevoir n'est autre que la fonction surnaturelle à remplir. Si donc, comme nous l'avons démontré, il n'est, pour une pure créature, aucune fonction comparable à celle de Marie, nulle autre plénitude, aux yeux de la divine sagesse, ne doit égaler sa plénitude.

Ajoutons une autre considération qui, pour être moins décisive, a pourtant sa valeur. Supposons Marie moins sainte que telle autre pure créature. Comme la gloire répond à la grâce, Marie ne viendrait plus dans le ciel immédiatement après son fils. Elle ne serait plus, dans toute l'étendue du terme, la Reine *universelle* : reine des anges, reine des prophètes et des patriarches, reine des apôtres et des martyrs, reine des confesseurs et des vierges. Il y aurait au-dessus d'elle, entre elle et son fils, une ou plusieurs créatures auxquelles elle devrait soumission ; desquelles elle recevrait ces illustrations que les chœurs infé-

(1) S. Thom., 3 p., q. 7, a. 10.

(2) *Id.*, *ibid.*, a. 12, ad 2.

rieurs des Anges reçoivent de la hiérarchie plus élevée. Est-ce là chose croyable, et l'honneur du Fils permet-il de le concevoir ?

Disons plus et mieux encore : Celle qui fut créée pour être la médiatrice après le Médiateur ; mère de la divine grâce et mère universelle des élus en vertu de sa maternité divine, verrait des fils s'interposer entre elle et le premier-né de ses entrailles ; peut-on l'admettre ? Et pourtant, c'est là ce qui serait infailliblement, si sa plénitude n'allait pas au-delà de toute autre plénitude.

Mais, objectera-t-on peut-être encore, puisque la grâce de la bienheureuse Vierge est finie, ne peut-on pas supposer un autre saint d'une fidélité si grande que, par ses mérites, il parvienne à l'égaliser, si ce n'est à la dépasser ? C'est une objection que le Docteur Angélique a résolue pour le Christ (1). En effet, remarque-t-il avec justesse, pour qu'une perfection finie arrive, par la continuité de sa croissance, à égaler, ou même à dépasser une autre perfection semblablement finie, il faut que les deux perfections soient de même ordre. Jamais, quelque prolongement que vous lui donniez, une ligne n'égalera une surface.

Prenons un exemple plus relevé. Imaginez un animal de plus en parfait, avec des facultés dont la puissance croisse à l'infini ; toujours l'esprit dominera l'animal, et les facultés de l'un primeront les facultés de l'autre. Voulez-vous encore un autre exemple ? Si haut que s'élève votre science *actuelle* des choses divines, elle restera nécessairement au-dessous de l'intuition des compréhenseurs. Le moindre des élus en

(1) S. Thom., 3 p., q. 7, a. 11, ad 3.